Vexin-sur-Epte

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 027-200057685-20261014-DEL_2026_097-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 8 octobre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 57
Quorum : 29
Présents : 32
Absents : 25
Pouvoirs : 24
Votants : 56

L'An deux mil vingt-six,
Le 14 octobre,
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle polyvalente de Tourny, sous la présidence de Madame Stéphanie APOSTOLY – 1ère adjointe, en l'absence du maire et en application de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Étaient présents :

1. Stéphanie APOSTOLY,
2. Tony BARBIER,
3. Guillaume BERTRAND,
4. Bruno BLAHIC
5. Angélina BYLYKBASHI,
6. Richard CARILLET
7. Fabrice CAUDY,
8. Catherine CREPIN-LEPAGE,
9. Rénald DELALIN
10. Sandrine DRUAIS,
11. Bernard DURDANT
12. François EVRARD,
13. Nathalie FAUVEL,
14. Daniel FOUCHER,
15. Thomas GREUET
16. Jihen HAMMAMI
17. Isabelle HAUTEMER,
18. Patrick HERICHE
19. Marion LERIGOLEUR
20. Lucie LOISTRON
21. Paul MERCIER,
22. Catherine MIKLARZ
23. Véronique MONFILLIATRE,
24. Patrice NOEL
25. Michel OZANNE
26. Lisa PEPE
27. Catherine PILTON,
28. Eric PORTIER
29. Isabelle RIHOUAY,
30. Marie ROUSSEAU
31. Michèle SEMBEL,
32. Jean-Philippe TROUILLET

Étai(en)t absent(s) avec pouvoir :

1. Arnaud-Rodrigue ADONON donne pouvoir à Isabelle HAUTEMER
2. Elise ALVES-CERDEIRA donne pouvoir à Patrice NOEL
3. Sébastien ANDRIEUX donne pouvoir à Isabelle RIHOUAY
4. Emmanuel BOURDON donne pouvoir à Bruno BLAHIC
5. Fernand CHANSEAUME donne pouvoir à Rochard CARILLET
6. Patricia DARBO donne pouvoir à François EVRARD
7. Natacha DE BEAUDRAP donne pouvoir à Paul MERCIER
8. Jennifer FAIRBANK donne pouvoir à Véronique MONFILLIATRE
9. Ophélia GAVELLE donne pouvoir à Nathalie FAUVEL
10. Victoria GUILABERT donne pouvoir à Jean-Philippe TROUILLET
11. Pascal HEMET donne pouvoir à Tony BARBIER
12. Michel JOUYET donne pouvoir à Fabrice CAUDY
13. Cathy KOMORNICZAK donne pouvoir à Angélina BYLYKBASHI
14. Emmanuelle LAVAL donne pouvoir à Patrick HERICHE
15. Benjamin LE CARNEC donne pouvoir à Stéphanie APOSTOLY
16. Stéphanie LEPINE donne pouvoir à Lisa PEPE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 027-200057685-20261014-DEL_2026_097-DE

Vexin-sur-Epte

17. Michel MOISY donne pouvoir à Bernard DURDANT
18. Eric OTTENWALTER donne pouvoir à Catherine MIKLARZ
19. Laura PONTY donne pouvoir à Catherine PILTON
20. Bruno QUEMENER donne pouvoir à Daniel FOUCHER
21. Claire REGNOUF donne pouvoir à Marie ROUSSEAU
22. Fabien RICHARD donne pouvoir à Michel OZANNE
23. Alain RIOU donne pouvoir à Marion LERIGOLEUR
24. Nathalie SENECAL donne pouvoir à Jihen HAMMAMI

Etai(en)t absent(e)s :, Xavier BALAGUERIE,

Secrétaire de séance : Marion LERIGOLEUR

Vexin-sur-Epte

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026
ID : 027-200057685-20261014-DEL_2026_097-DE

N°DEL – 2026 – 097 : Autorisation de signature de la Convention IDS avec Seine Normandie Agglomération pour le service mutualisé d'instruction des sols

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.422-1 et R 423-15 ;
Vu le projet de convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme entre Seine Normandie Agglomération et la commune ;
Vu le rapport de présentation de l'adjoint au maire ;

Considérant que la convention actuelle qui lie la commune et SNA arrive à terme le 31 décembre 2026 ;
Considérant qu'il est nécessaire d'établir une nouvelle convention actualisée, afin d'anticiper notamment les évolutions réglementaires telles que la dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
Considérant que cette convention a pour objet de définir les modalités financières de participation de la commune, la formalisation des échanges entre SNA et la commune ainsi que le domaine d'intervention du service commun ;
Considérant que la convention proposée sera conclue pour une durée de trois ans, renouvelable une fois ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme entre Seine Normandie Agglomération et la commune ;

Certifier exécutoire compte tenu de la publication effectuée le 15/10/2026

Et de la télétransmission en Préfecture le 15/10/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre suivent les signatures, extrait conforme.

MAIRIE DE VEXIN-SUR-EPTE (Eure)

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de sa publication ou de sa notification auprès du Tribunal Administratif compétent. Elle peut faire, également, l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 OCTOBRE 2026

Vexin-sur-Epte

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 027-200057685-20261014-DEL_2026_097-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2026